

États financiers

intermédiaires résumés non audités

Plan INDIVIDUEL

pour les périodes de six mois terminées les 30 juin 2025 et 2024

Les états financiers semestriels ci-joints n'ont pas été examinés par les vérificateurs externes des Plans conformément aux normes de certification applicables à l'examen des états financiers intermédiaires.

KALEIDO

Le Plan INDIVIDUEL

Table des matières

États financiers intermédiaires résumés non audités

États de la situation financière.....	1
États du résultat net et du résultat global	2
États de l'évolution de l'actif net attribuable aux contrats	3
Tableau des flux de trésorerie	5
Inventaire du portefeuille	6
Notes complémentaires aux états financiers	11

États de la situation financière
Intermédiaires résumés non audités
(en milliers de \$ canadiens)

Actifs	Notes	30 juin 2025	31 décembre 2024
Trésorerie		429	336
Solde de règlement sur vente		123	-
Dividendes à recevoir		6	8
Intérêts à recevoir		102	112
Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) à recevoir		6	11
Placements	4, 9	28 583	29 549
		29 249	30 016
Passifs			
Solde de règlement sur achat		45	-
Fournisseurs et autres créditeurs	7	91	74
Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) à rembourser	9	2	2
Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) à rembourser		34	82
		172	158
Actif net attribuable aux contrats		29 077	29 858

Approuvé par

[François Lavoie] Président du conseil d'administration

[Albert Caponi] Président du comité d'audit et de gestion des risques

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

États du résultat net et du résultat global
Intermédiaires résumés non audités
pour les périodes de six mois terminées les 30 juin
(en milliers de \$ canadiens)

	Notes	2025	2024
Produits des activités ordinaires			
Intérêts gagnés		341	576
Dividendes		100	91
Gain réalisé sur cession de placements		622	416
Variation de la plus-value non réalisée sur les placements		36	125
		1 099	1 208
Charges opérationnelles			
Frais de courtage		-	1
Honoraires des gestionnaires de portefeuille		15	14
Honoraires du gardien de valeurs		20	10
Honoraires d'administration	7	218	235
		253	260
Résultat net et résultat global attribuable aux contrats		846	948

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux contrats
Intermédiaires résumés non audités
pour les périodes de six mois terminées les 30 juin
(en milliers de \$ canadiens)

	Épargne des souscripteurs	Compte PAE	SCEE	Revenus cumulés SCEE	IQEE	Revenus cumulés IQEE	Total
Actif net au 31 décembre 2024	8 499	2 699	9 415	6 663	1 464	1 120	29 860
Résultat net et résultat global de la période	-	436	-	351	-	58	845
Augmentation							
Épargne des souscripteurs	36	-	-	-	-	-	36
Subventions reçues des gouvernements	-	-	-	-	136	-	136
	36	-	-	-	136	-	172
Diminution							
Remboursement d'épargne à l'échéance	(943)	-	-	-	-	-	(943)
Subventions remboursées au gouvernement	-	-	-	-	(98)	-	(98)
Transferts vers d'autres promoteurs	-	-	(5)	(3)	-	(1)	(9)
Subventions et revenus sur subventions versées	-	-	(345)	(154)	(139)	(42)	(680)
Transferts de revenus cumulés sur subventions aux fins de paiement à un établissement d'enseignement agréé	-	(1)	-	(3)	-	-	(4)
Paiement de revenus accumulés (PRA)	-	(11)	-	-	-	-	(11)
Paiements d'aide aux études (PAE)	-	(55)	-	-	-	-	(55)
	(943)	(67)	(350)	(160)	(237)	(43)	(1 800)
Actif net au 30 juin 2025	7 592	3 068	9 065	6 854	1 363	1 135	29 077

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux contrats
Intermédiaires résumés non audités
pour les périodes de six mois terminées les 30 juin
(en milliers de \$ canadiens)

	Épargne des souscripteurs	Compte PAE	SCEE	Revenus cumulés SCEE	IQEE	Revenus cumulés IQEE	Total
Actif net au 31 décembre 2023	11 342	1 632	10 427	5 980	1 817	1 063	32 261
Résultat net et résultat global de la période	-	556	-	328	-	64	948
Augmentation							
Épargne des souscripteurs	51	-	-	-	-	-	51
Subventions reçues des gouvernements	-	-	7	-	7	-	14
	51	-	7	-	7	-	65
Diminution							
Remboursement d'épargne à l'échéance	(1 471)	-	-	-	-	-	(1 471)
Transferts entre plans	-	-	-	-	-	-	-
Subventions remboursées au gouvernement	-	-	-	-	141	-	141
Transferts vers d'autres promoteurs	-	-	(6)	(2)	-	-	(8)
Subventions et revenus sur subventions versées	-	-	(554)	(155)	(251)	(49)	(1 009)
Paiement de revenus accumulés (PRA)	-	(3)	-	-	-	-	(3)
Paiements d'aide aux études (PAE)	-	(73)	-	-	-	-	(73)
	(1 471)	(76)	(560)	(157)	(110)	(49)	(2 423)
Actif net au 30 juin 2024	9 922	2 112	9 874	6 151	1 714	1 078	30 851

Tableaux des flux de trésorerie
Intermédiaires résumés non audités
pour les périodes de six mois terminées les 30 juin
(en milliers de \$ canadiens)

	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Revenus perçus		
Intérêts	351	580
Dividendes	122	93
	473	673
Charges opérationnelles payées		
Frais de courtage	-	(2)
Honoraires des gestionnaires de portefeuille	(2)	(13)
Honoraires du gardien de valeurs	(15)	(9)
Honoraires d'administration	(260)	(276)
	(277)	(300)
Autres activités opérationnelles		
Cession de placements	5 336	8 719
Acquisition de placements	(3 783)	(6 587)
	1 553	2 132
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	1 749	2 505
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Épargne reçue	36	27
Remboursements d'épargne aux souscripteurs	(938)	(1 471)
SCEE et revenus sur SCEE reçus	(7)	5
IQEE et revenus sur IQEE reçus	14	14
IQEE et revenus sur IQEE versés	(20)	(27)
Paiements d'aide aux études (PAE)	(741)	(1 079)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement	(1 655)	(2 531)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	94	(26)
Trésorerie au début de la période	335	357
Trésorerie à la fin de la période	429	331

Inventaire du portefeuille
Intermédiaires résumés non audités
au 30 juin 2025
(en milliers de \$ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Échéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
Placements à court terme					
10 160	Encaisse		-	10 160	10 160
150	BCI QUADREA	24 juin 2026	0,026	147	149
34	GATINEAU	26 avr. 2026	0,032	34	34
125	NATL BK	15 juin 2026	0,015	119	124
40	SLEVIS	5 juil. 2025	0,012	40	40
Total - Placements à court terme				10 500	10 507
Obligations					
Obligations émises ou garanties par une province canadienne					
225	ONTARIO	2 déc. 2030	0,014	188	205
75	ONTARIO	1 févr. 2027	0,019	75	74
200	ONTARIO	3 févr. 2034	0,037	199	200
210	ONTARIO	2 févr. 2032	0,041	207	219
375	ONTARIO	4 mars 2033	0,041	379	389
150	QUEBEC	20 mai 2032	0,037	148	152
170	QUEBEC	22 nov. 2032	0,039	171	175
105	QUEBEC	1 sept. 2034	0,045	110	111
200	QUEBEC	27 mai 2031	0,021	190	188
30	SOUTH COAST	3 juil. 2030	0,016	30	28
				1 697	1 741
Obligations émises ou garanties par une municipalité					
115	55 SCHOOL BOARD TRUST	2 juin 2033	0,059	129	131
50	LONGUEUIL	2 mai 2029	0,035	50	50
50	SAINT BRUNO	30 juin 2030	0,035	49	50
40	SLEVIS	5 juil. 2026	0,014	39	39
35	TROIS-RIVIÈRES	16 Oct 2029	0,036	34	35
				301	305
Obligations émises par des entreprises					
23	407 EAST DEVELPMNT GRP	23 juin 2045	0,045	22	23
125	407 INTL	25 mai 2032	0,026	108	118
40	AEROPORTS DE MONTREAL	17 sept. 2035	0,052	42	43
50	ALTALINK	11 sept. 2030	0,015	42	46
20	ALTALINK	28 nov. 2032	0,047	20	21
30	BC FERRY SVCS	20 mars 2037	0,050	30	31
25	BCI QUADREA	14 mars 2028	0,033	25	25
100	BELL	17 mars 2031	0,030	91	95
25	BELL	10 nov. 2032	0,059	25	27
100	BELL	14 mai 2030	0,025	87	95
195	BANQUE NOUVELLE-ÉCOSSE	1 févr. 2029	0,047	197	203
35	BANQUE NOUVELLE-ÉCOSSE	1 nov. 2027	0,014	30	34
40	BANQUE NOUVELLE-ÉCOSSE	3 mai 2032	0,039	38	40
50	BANQUE NOUVELLE-ÉCOSSE	27 juil. 2082	0,070	50	52
75	BANQUE DE MONTRÉAL	5 mars 2035	0,041	75	75
125	BANQUE DE MONTRÉAL	1 juin 2027	0,043	123	128

Inventaire du portefeuille
Intermédiaires résumés non audités
au 30 juin 2025
(en milliers de \$ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Échéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
Obligations (suite)					
Obligations émises par des entreprises (suite)					
250	BANQUE DE MONTRÉAL	7 déc. 2027	0,047	248	258
45	BANQUE DE MONTRÉAL	26 nov. 2082	0,073	44	47
100	BRIT C INV	2 juin 2033	0,049	100	109
50	CGI INC	7 sept. 2027	0,040	50	51
20	CGI INC	5 sept. 2029	0,041	20	20
50	CHOICE REIT	8 mars 2028	0,042	49	51
50	CHOICE REIT	1 mars 2033	0,054	50	53
50	CHOICE REIT	24 juin 2032	0,060	50	55
135	BANQUE IMPÉRIALE DE COMMERCE	29 juin 2027	0,050	136	139
75	CT REIT	5 févr. 2029	0,030	72	73
60	DOLLARAMA	9 juil. 2029	0,024	59	58
100	ENBRIDGE	3 oct. 2029	0,030	88	98
100	ENBRIDGE	21 sept. 2033	0,031	83	92
50	ENBRIDGE	17 août 2032	0,042	49	51
50	ENBRIDGE	27 sept. 2077	0,054	46	51
105	ENERGIR	27 sept. 2032	0,047	106	110
50	EPCOR	30 juin 2031	0,024	47	47
75	FAIRFAX FIN	3 mars 2031	0,040	72	75
200	FED CAISS	10 sept. 2026	0,016	187	197
75	FED CAISS	17 nov. 2028	0,055	78	80
80	FED CAISS	16 août 2028	0,055	82	85
25	FORTIS INC	26 mars 2032	0,041	25	25
75	GRANITE REI	30 août 2028	0,022	75	72
35	GRANITE REI	18 déc. 2030	0,024	32	32
75	GREAT WEST	31 déc. 2081	0,036	75	68
15	GREAT WEST	28 févr. 2028	0,033	14	15
70	GREATER TORONTO AIRPORT	4 juin 2031	0,071	80	82
45	GREATER TORONTO AIRPORT	1 juin 2037	0,033	40	40
50	HYDRO ONE	28 févr. 2030	0,022	45	48
50	HYDRO ONE	17 sept. 2031	0,022	43	47
20	HYDRO ONE	30 nov. 2029	0,039	20	21
50	HYDRO ONE	1 mars 2034	0,044	49	52
100	HYDRO ONE	27 janv. 2028	0,049	101	105
20	IA FINL CORP	25 févr. 2032	0,032	20	20
60	IA FINL CORP	30 juin 2082	0,066	60	62
25	IA FINL CORP	30 sept. 2084	0,069	25	26
40	INTACT FIN	30 juin 2083	0,073	39	42
60	IVANHOE CAM	2 juin 2028	0,050	60	63
45	LOBLAW CO	11 déc. 2028	0,045	46	47
25	LOBLAW CO	13 sept. 2032	0,050	25	27
50	LOWER MATTA	14 mai 2031	0,024	47	47
65	LOWER MATTA	31 oct. 2033	0,049	68	69
50	MANULF FIN	23 févr. 2034	0,051	50	52
50	MANULF FIN	19 juin 2082	0,071	50	52
75	METRO INC	6 déc. 2027	0,034	72	75
100	NATL BK	7 déc. 2026	0,050	100	103
50	NATL BK	16 août 2032	0,054	50	52
50	NORTH WEST REDWATER	1 juin 2029	0,043	52	51
25	NORTH WEST REDWATER	1 juin 2033	0,042	23	25
35	NW REDWATER 2.8% 01-	1 juin 2031	0,028	30	33
110	OMERS REALT	14 nov. 2028	0,054	114	117
50	ONT TEACH	2 juin 2032	0,045	51	53

Inventaire du portefeuille
Intermédiaires résumés non audités
au 30 juin 2025
(en milliers de \$ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Échéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
Obligations (suite)					
Obligations émises par des entreprises (suite)					
125	ONTARIO POW	8 avr. 2030	0,032	118	124
40	ONTARIO POW	28 juin 2034	0,048	41	42
16	OTTAWA MACDONALD CARTIER	25 mai 2032	0,070	17	17
25	PEMBINA	1 févr. 2030	0,033	25	25
70	PEMBINA	10 déc. 2031	0,035	67	68
20	BANQUE ROYALE	28 janv. 2027	0,023	18	20
20	BANQUE ROYALE	24 nov. 2080	0,045	21	20
50	BANQUE ROYALE	26 juil. 2027	0,046	50	51
220	BANQUE ROYALE	17 janv. 2028	0,046	219	228
25	BANQUE ROYALE	1 févr. 2033	0,050	25	26
50	BANQUE ROYALE	3 avr. 2034	0,051	50	52
25	RLNCE	16 avr. 2032	0,044	25	25
30	RLNCE	1 août 2028	0,027	27	29
55	ROGERS	1 mai 2029	0,033	53	54
40	ROGERS	15 avr. 2032	0,043	40	40
50	ROGERS	2 nov. 2028	0,044	46	51
55	SAPUTO	16 juin 2027	0,022	56	54
25	SAPUTO	20 nov. 2030	0,055	25	27
75	SUN LIFE	15 mai 2036	0,051	75	79
125	SUN LIFE	4 juil. 2035	0,055	122	134
150	TELUS	13 nov. 2031	0,029	132	141
75	TELUS	2 mai 2029	0,033	69	74
50	TELUS	1 mars 2028	0,036	48	50
300	BANQUE TORONTO-DOMINION	8 mars 2028	0,019	263	290
65	BANQUE TORONTO-DOMINION	8 janv. 2029	0,047	65	67
50	BANQUE TORONTO-DOMINION	31 oct. 2082	0,073	50	53
70	TORONTO HYD	20 oct. 2031	0,025	62	66
50	TORONTO HYD	26 sept. 2034	0,040	50	50
50	TORONTO HYD	14 juin 2033	0,046	50	52
90	TRANSCA PIP	9 juin 2031	0,030	77	86
25	TRANSCA PIP	18 sept. 2029	0,030	22	25
50	VERIZON COM	22 mars 2028	0,024	44	49
20	VIDEOTRON	15 juil. 2034	0,050	20	21
				6 374	6 669
Total - Obligations				8 372	8 715
Valeur nominale	Titre			Coût	Valeur comptable
Actions					
Énergie					
4 020	ALTAGAS LTD COMMON			138	159
4 551	ENBRIDGE INC			223	281
2 588	KEYERA CORP COMMON			112	115
2 358	PEMBINA PIPELINE CORP COMMON			132	121
				605	676

Inventaire du portefeuille
Intermédiaires résumés non audités
au 30 juin 2025
(en milliers de \$ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Coût	Valeur comptable
Actions (suite)			
Communications			
2 923	ALAMOS GOLD INC NEW CLASS A COMMON	120	106
6 972	QUEBECOR INC CL B SUB VTG	214	289
6 897	TELUS CORPORATION COM	155	151
		<u>489</u>	<u>546</u>
Utilitaires			
1 568	CANADIAN NATIONAL RAILWAY	235	222
203	PUBLIC STORAGE COMMON REIT	84	81
		<u>319</u>	<u>303</u>
Finance			
1 354	BANK OF MONTREAL	200	204
938	ELEMENT FLEET MANAGEMENT CORP COMMON	31	32
1 045	IA FINANCIAL CORPORATION INC COMMON	97	156
510	JPMORGAN CHASE & CO	169	202
107	MASTERCARD INCORPORATED CLASS A COMMON	64	82
574	NATIONAL BANK CANADA	59	81
2 760	ROYAL BANK OF CANADA	390	495
2 532	SUN LIFE FINANCIAL INC	202	229
3 721	TORONTO DOMINION BANK	297	373
		<u>1 509</u>	<u>1 854</u>
Consommation de produits			
511	LOBLAW COS LTD	95	115
1 415	MAPLE LEAF FOODS INC (NEW)	35	40
1 208	MONSTER BEVERAGE CORP COM NEW NPV	86	103
361	WALMART INC	36	48
		<u>252</u>	<u>306</u>
Consommation de services			
1 870	ALIM COUCHE-TARD RG COMMON	143	127
841	AMAZON.COM INC	194	252
2 344	BROOKFIELD A SHS REIT	126	177
1 316	CHIPOTLE MEXICAN GRILL INC CLASS A COMMON	109	101
3 911	DEFINITY FINANCIAL CORPORATION COMMON	165	310
2 545	GRANITE REIT /REIT COMMON	196	176
890	KEYERA CORP 17.06.26/SRCT	35	39
40	LILLY ELI & CO COMM	40	43
664	RB GLOBAL INC COMMON	96	96
1 193	ROLLINS INC	73	92
634	SYSCO CORP	66	66
648	THOMSON REUTERS CORP COMMON	124	177
		<u>1 367</u>	<u>1 656</u>

Inventaire du portefeuille
Intermédiaires résumés non audités
au 30 juin 2025
(en milliers de \$ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Coût	Valeur comptable
Actions (suite)			
Santé			
521	DANAHER CORP	159	140
142	IDEXX LABORATORIES INC COMMON	83	104
376	ZOETIS INC CL A COMMON	84	80
		<u>326</u>	<u>324</u>
Industrie			
1 255	AGNICO EAGLE MINES LTD COM	207	205
400	FRANCO-NEVADA CORP COMMON	76	90
3 666	LUNDIN MINING CORP COMMON	44	52
159	SHERWIN WILLIAMS CO	73	74
671	TRACTOR SUPPLY CO COMMON	53	48
573	VALERO ENERGY CORPORATION COMMON	99	105
590	WASTE CONNECTIONS INC COMMON	131	150
825	WHEATON PRECIOUS METALS CORP COM	73	101
893	WSP GLOBAL INC COMMON	141	248
		<u>897</u>	<u>1 073</u>
Technologie de l'information			
142	ADOBE SYSTEMS INC	96	75
870	ALPHABET INC CAPITAL STOCK CL A COMMON	172	209
626	APPLE INC	147	175
106	BLACKROCK RG COMMON	148	152
424	CGI GROUP INC -A COMMON	66	61
81	CONSTELLATION SOFTWARE INC COMMON	208	404
169	FACEBOOK INC CL A COMMON	100	170
676	FORTINET INC COMMON	92	98
727	LAM RESEARCH CORP COMMON	79	97
511	MICROSOFT CORP	225	347
1 594	NVIDIA CORPORATION COMMON	193	344
1 133	RYAN SPECIALTY RG-A COMMON	112	105
132	SYNOPSYS INC COMMON	90	92
756	UBER TECHNOLOGIES INC COMMON	76	96
		<u>1 804</u>	<u>2 425</u>
Immobilier			
4 340	BROOKFIELD INFRASTRUCTURE PARTNERS LP	187	198
		<u>187</u>	<u>198</u>
Total - Actions		<u>7 755</u>	<u>9 361</u>
Total - Inventaire du portefeuille		<u>26 627</u>	<u>28 583</u>

Notes complémentaires
Intermédiaires résumées non auditées
Pour les périodes de six mois terminées les 30 juin 2025 et 2024
(en milliers de \$ canadiens)

1. Information générale sur le Plan

Le Plan INDIVIDUEL (le « Plan ») est une fiducie constituée par déclaration de fiducie en vertu du Code civil du Québec; il est régi par une convention de fiducie (la « convention ») conclue le 9 juillet 2010 entre la Fondation Kaleido (la « Fondation »), Trust Eterna inc. et Kaleido Croissance Inc. (« Kaleido Croissance »). Cette dernière entité agit comme gestionnaire de fonds d'investissement du Plan INDIVIDUEL promu par la Fondation. Le siège social du Plan, qui est son établissement principal, est situé au 1035, avenue Wilfrid-Pelletier, bureau 500, Québec (Québec) G1W 0C5.

Le Plan INDIVIDUEL est un plan de bourses d'études individuel s'adressant aux bénéficiaires de tous âges. Les études admissibles au versement d'un paiement d'aide aux études (PAE) sont des programmes d'études de niveau postsecondaire, générales ou techniques, à temps plein ou à temps partiel (études collégiales, collège communautaire ou université) au Canada ou l'équivalent à l'étranger. Les programmes offerts par un établissement d'enseignement postsecondaire, visant à conférer ou à accroître la compétence nécessaire à l'exercice d'une activité professionnelle, sont aussi admissibles. Dans tous les cas, il s'agit d'étude d'une durée minimale de trois semaines consécutives, comportant au moins 10 heures de cours ou de travail scolaire par semaine. Les programmes de formation déterminés sont également des études admissibles. Les programmes de formation déterminés sont des programmes de niveau postsecondaire d'une durée minimale de trois semaines consécutives qui prévoient des cours auxquels l'étudiant doit consacrer au moins 12 heures par mois. Lorsqu'un bénéficiaire est inscrit à un cours à distance pour de telles études, celles-ci sont également considérées comme admissibles. Les PAE que le bénéficiaire pourra recevoir dépendent des revenus qui auront été générés par les placements effectués par les gestionnaires de portefeuille. Le Plan investit dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes, des titres de créances émis ou garantis par des gouvernements canadiens et des titres de créances à court terme du Trésor canadien.

Kaleido Croissance et la Fondation ont procédé au lancement de la gamme de produits IDEO+ le 1^{er} mai 2022 et a mis fin à la distribution du Plan le 30 avril 2022. Kaleido Croissance et la Fondation continueront d'honorer les contrats déjà conclus jusqu'à l'échéance prévue, incluant le versement des cotisations prévues.

La publication des présents états financiers a été autorisée par le comité d'audit et gestion des risques le 27 août 2025.

2. Information significative sur les méthodes comptables

Les états de la situation financière intermédiaires résumés, les états du résultat net et du résultat global intermédiaires résumés, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux contrats intermédiaires résumés, les tableaux des flux de trésorerie intermédiaires résumés et les notes complémentaires intermédiaires résumées ont été établis conformément à la norme IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Les présents états financiers intermédiaires résumés doivent être lus conjointement avec les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2024. Les principales conventions comptables utilisées pour établir les présents états financiers intermédiaires résumés sont conformes à celles que l'on trouve dans les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2024.

3. Jugements significatifs, estimations et hypothèses

L'application des méthodes comptables du Plan, qui sont décrites à la note 2 des états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2024, exige que la direction exerce son jugement, qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses sur les valeurs comptables d'actifs et de passifs. Ces estimations et hypothèses sous-jacentes se fondent sur l'expérience historique et d'autres facteurs considérés pertinents. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Notes complémentaires
Intermédiaires résumées non auditées
Pour les périodes de six mois terminées les 30 juin 2025 et 2024
(en milliers de \$ canadiens)

3. Jugements significatifs, estimations et hypothèses(suite)

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont régulièrement révisées. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel l'estimation est révisée si la révision n'a d'incidence que sur cet exercice ou dans l'exercice de la révision et dans les exercices ultérieurs si la révision a une incidence sur l'exercice considéré et sur les exercices ultérieurs.

La direction a exercé son jugement, a effectué des estimations et a établi des hypothèses concernant l'incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) à recevoir.

4. Placements

	30 juin 2025	31 décembre 2024
Placements à court terme	10 507	11 632
Obligations	8 715	9 070
Actions	9 361	8 847
	28 583	29 549

5. Actifs et passifs courants

Le Plan s'attend à recouvrer les sommes relatives au solde de règlement sur vente, aux dividendes à recevoir, aux intérêts à recevoir, à la SCEE à recevoir, ainsi qu'à l'IQEE à recevoir, au plus tard dans les 12 mois suivant la date de clôture. Également, le Plan s'attend à régler les sommes relatives au solde de règlement sur achat, à l'IQEE à rembourser et aux fournisseurs et autres créditeurs au plus tard dans les 12 mois suivant la date de clôture.

6. Fournisseurs et autres créditeurs

	Notes	30 juin 2025	31 décembre 2024
Montant à payer à Kaleido Croissance Inc.	7	23	37
Montant à payer à la Fondation Kaleido	7	12	-
Revenus cumulés sur subventions gouvernementales à verser à un établissement d'enseignement agréé		21	16
Autres		35	21
		91	74

7. Opérations entre parties liées

Kaleido Croissance inc.

Kaleido Croissance inc., filiale en propriété exclusive de la Fondation Kaleido, est le placeur des produits promus par la Fondation et agit à titre de gestionnaire du fonds d'investissement et de placeur du Plan.

Notes complémentaires
Intermédiaires résumées non auditées
Pour les périodes de six mois terminées les 30 juin 2025 et 2024
(en milliers de \$ canadiens)

7. Opérations entre parties liées (suite)

Fondation Kaleido

La Fondation est le promoteur du Plan INDIVIDUEL. Le Plan et la Fondation rendent compte au même conseil d'administration.

Honoraires d'administration	30 juin 2025	30 juin 2024
Kaleido Croissance Inc.	218	235
	218	235

Montant à payer	30 juin 2025	31 décembre 2024
Kaleido Croissance Inc.	23	37
Fondation Kaleido	12	-
	35	37

8. Gestion du capital

Le capital du Plan Individuel est constitué de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires.

Le capital du Plan est sujet à une variation quotidienne puisqu'il est continuellement assujéti à des cotisations et à des décaissements des souscripteurs et des bénéficiaires. La stratégie de placement vise à investir les cotisations des souscripteurs, les subventions gouvernementales et les revenus dans une combinaison diversifiée de placements de manière à générer un rendement à long terme raisonnable et compétitif, tout en assumant un niveau de risque jugé faible.

Cette stratégie prévoit le rajustement de la répartition de l'actif au fil des ans, de manière à réduire l'exposition au risque au fur et à mesure que le bénéficiaire approche l'âge d'entreprendre des études admissibles et ainsi favoriser la préservation du capital accumulé avec le temps.

Les politiques et procédures de gestion du capital doivent se conformer aux dispositions prévues à la Loi sur les valeurs mobilières (Québec) et remplir les conditions de l'article 146.1 (1) de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Le Plan n'est soumis à aucune autre exigence externe concernant son capital.

9. Instruments financiers

Juste valeur

• **Détermination de la juste valeur**

La juste valeur est définie comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation, que ce prix soit directement observable ou estimé selon une autre technique d'évaluation. Lorsqu'ils estiment la juste valeur d'un actif ou d'un passif, les plans de bourses d'études prennent en compte les caractéristiques de l'actif ou du passif conformément à ce que feraient les intervenants du marché pour fixer le prix de l'actif ou du passif à la date d'évaluation.

Notes complémentaires
Intermédiaires résumées non auditées
Pour les périodes de six mois terminées les 30 juin 2025 et 2024
(en milliers de \$ canadiens)

9. Instruments financiers (suite)

Juste valeur (suite)

• **Détermination de la juste valeur (suite)**

La juste valeur des placements en actions est établie à partir des cours de clôture. La juste valeur des placements obligataires est établie à partir des prix médians de clôture.

Pour les placements à court terme ainsi qu'en obligations, si des cours sur des marchés actifs ne sont pas disponibles, la juste valeur est établie au moyen de méthodes d'évaluation courantes, telles qu'un modèle basé sur l'actualisation des flux monétaires prévus ou d'autres techniques similaires. Ces méthodes tiennent compte des données actuelles observables sur le marché pour des instruments financiers ayant un profil de risque similaire et des modalités comparables. Les données importantes utilisées dans ces modèles comprennent, entre autres, les courbes de taux et les risques de crédit.

• **Hiérarchie des évaluations à la juste valeur**

Aux fins de la présentation de l'information financière, les évaluations de la juste valeur sont classées selon une hiérarchie (niveau 1, 2 ou 3) en fonction du niveau auquel les données d'entrée à l'égard des évaluations à la juste valeur sont observables et de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

- **Niveau 1** – Évaluation fondée sur les cours (non rajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques (par exemple, des prix observables sur le TSX) et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;
- **Niveau 2** – Évaluation fondée sur des données autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix), par exemple: des évaluations matricielles, des courbes de taux et la comparaison à certains indices;
- **Niveau 3** – Évaluation fondée sur une part importante de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables), par exemple: des évaluations de placements privés effectuées par des gestionnaires de placements.

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Les justes valeurs sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre se négocie sur un marché actif et qu'un cours publié est disponible. Si un instrument financier classé dans le niveau 1 cesse de se négocier sur un marché actif, il est transféré au niveau suivant, soit le niveau 2. Si l'évaluation de sa juste valeur requiert une utilisation significative de paramètres non observables sur le marché, il est alors reclassé directement au niveau 3.

Les tableaux suivants présentent les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière et sont classés selon la hiérarchie d'évaluation :

Au 30 juin 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements à court terme	10 160	348	-	10 507
Obligations	-	8 715	-	8 715
Actions	9 361	-	-	9 361
	19 521	9 063	-	28 583

Notes complémentaires
Intermédiaires résumées non auditées
Pour les périodes de six mois terminées les 30 juin 2025 et 2024
(en milliers de \$ canadiens)

9. Instruments financiers (suite)

Juste valeur (suite)

• **Hiérarchie des évaluations à la juste valeur (suite)**

Au 31 décembre 2024	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements à court terme	11 428	205	-	11 632
Obligations	-	9 070	-	9 070
Actions	8 847	-	-	8 847
	20 275	9 275	-	29 549

(Au cours des périodes terminées le 30 juin 2025 et le 31 décembre 2024, il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2.)

Gestion des risques découlant des instruments financiers

En raison de ses activités, le Plan est exposé à divers risques associés aux instruments financiers, à savoir le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de prix, le risque de change et le risque de taux d'intérêt). Le programme global de gestion des risques du Plan vise à maximiser les rendements obtenus sans exposer l'investissement des souscripteurs à un risque indu et réduire au minimum les effets défavorables potentiels sur sa performance financière. Les principaux risques financiers découlant des instruments financiers auxquels est exposé le Plan et les principales mesures prises pour les gérer sont les suivants :

• **Risque de crédit**

Le Plan est exposé au risque de crédit qui correspond au risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène, de ce fait, l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit auquel est exposé le Plan découle principalement de ses placements en titres de créance. Le Plan a établi des critères qualitatifs de sélection des investissements afin de limiter ce risque. Pour les placements relatifs à l'épargne des souscripteurs et à une partie des subventions gouvernementales reçues à compter du 20 avril 2012, le Plan sélectionne uniquement des titres du gouvernement canadien, des gouvernements provinciaux, d'une municipalité, d'organismes comportant une garantie d'un gouvernement ou de sociétés considérés de qualité.

Aux autres montants composant l'actif net attribuable aux contrats s'ajoutent la possibilité d'investir dans des titres de corporations.

Certaines limites quantitatives ont également été établies afin de réduire le risque de crédit. Les titres de chaque emprunteur, à l'exception d'un gouvernement, sont limités à 10 % de la valeur marchande totale des titres à revenu fixe confiés au gestionnaire de placements. Une cote minimale de qualité BBB est exigée lors de l'achat.

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, le Plan a investi dans des titres à revenu fixe qui ne sont pas en souffrance ni dépréciés et présentant les notations de crédit suivantes :

Notation de crédit	Pourcentage du total des titres de créance*	
	30 juin 2025	31 décembre 2024
	%	%
AAA	2,5	2,1
AA	28,6	27,5
A	38,7	41,6
BBB	30,2	28,9

*En excluant les placements à court terme. Les titres non catégorisés sont inclus dans la catégorie BBB

9. Instruments financiers (suite)

Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

- **Risque de crédit (suite)**

L'exposition maximale au risque de crédit pour le Plan correspond à la valeur comptable des instruments financiers présentés à l'état de la situation financière.

- **Risque de liquidité**

Ce risque se rapporte à la capacité du Plan d'honorer ses engagements liés à des passifs financiers et, donc, d'effectuer des déboursés au fur et à mesure que ceux-ci sont requis. Le Plan est exposé quotidiennement à des remboursements d'épargne aux souscripteurs. Ces derniers sont en droit de demander le remboursement de leur épargne en tout temps. Toutefois, la majorité conserve leur investissement jusqu'à l'échéance du contrat. Le risque de liquidité est sensiblement réduit par le fait que l'épargne des souscripteurs est investie en totalité dans des titres à revenu fixe qui se transigent dans des marchés liquides. Le Plan effectue une gestion quotidienne attentive de sa trésorerie et s'assure de conserver un niveau de trésorerie permettant de répondre à ses besoins de liquidités.

- **Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix. La variation de certains paramètres des marchés financiers influence l'état de la situation financière du Plan et le résultat global.

- **Risque de marché (suite)**

Le Plan tient compte de ces risques dans le choix de la répartition globale de ses actifs. Plus spécifiquement, il en atténue les effets par une diversification de son portefeuille de placements entre plusieurs marchés financiers (marchés monétaire, obligataire et boursier), différents produits dont les profils de risque varient (titres participatifs ou à revenu fixe) ainsi qu'entre les secteurs d'activités (gouvernemental, municipal, énergie, matériaux, communications, utilitaires, finance, consommation de produits, consommation de services et industries).

- **Risque de change**

Le risque de change représente le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. Le Plan effectue des transactions libellées en devises étrangères et est donc exposé au risque de change lors de la vente et l'achat de placements en devises américaines et lorsque le Plan a des devises américaines dans son encaisse.

Au 30 juin 2025, le Plan avait 51,3 \$ en devise américaine (22,6 \$ au 31 décembre 2024) représentant 70,0 \$ dans la trésorerie (32,6 \$ au 31 décembre 2024). Le Plan avait également des actions en devise américaine pour un total de 2,6 M\$ (2,4 M\$ au 31 décembre 2024) représentant 3,6 M\$ dans les placements (3,5 M\$ au 31 décembre 2024).

Finalement, le Plan avait 89,9 \$ en devise américaine, représentant 122,6 \$, en solde de règlement sur vente à recevoir (aucun solde au 31 décembre 2024) et 10,2 \$ en solde de règlement sur achat en devise américaine, représentant 13,9 \$, dans les passifs (aucun solde au 31 décembre 2024).

9. Instruments financiers (suite)

Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

- **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La variation des taux d'intérêt a une incidence directe sur la valeur des titres à échéance déterminée dans le portefeuille de placements. Ce risque est tempéré par une fourchette de durée pour la portion active du portefeuille obligataire, ainsi que par l'élaboration d'une durée cible en lien avec les perspectives économiques pour la partie passive du portefeuille obligataire. La répartition des échéances des obligations est régulièrement ajustée en fonction de l'anticipation du mouvement des taux d'intérêt, en respect des barèmes d'échéances prévues à la politique de placement du Plan. La durée cible est établie en fonction d'une analyse du contexte économique, des perspectives et du risque en fonction de la nature même du plan.

Au 30 juin 2025, une variation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le marché, en supposant un mouvement parallèle de la courbe de rendement, toutes les autres variables demeurant constantes, aurait pour conséquence de faire varier la juste valeur des obligations détenues dans le portefeuille de placements, le résultat net, le résultat global et l'actif net attribuable aux contrats du Plan d'environ 0,4 M\$ (0,4 M\$ au 31 décembre 2024). En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart avec celle-ci pourrait être important.

Les placements ayant un risque de taux d'intérêt se détaillent de la façon suivante :

	30 juin 2025	31 décembre 2024
	%	%
Échéant à moins d'un an	54,7	56,1
Échéant entre un an et cinq ans	19,5	21,6
Échéant après cinq ans	25,8	22,2

- **Risque de prix**

Le risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché.

La volatilité des marchés boursiers influence principalement la valeur des actions détenues par le Plan. Il est à noter que cette exposition est toutefois répartie dans des secteurs d'activités variés et dans des titres canadiens de grande capitalisation majoritairement, ce qui réduit ce risque. L'indice boursier de référence pour les actions est le S&P/TSX. Si le prix des actions et des indices sous-jacents avait augmenté ou diminué de 10%, toutes les autres variables demeurant constantes, la variation de la juste valeur des actions détenues dans le portefeuille de placements, du résultat net, du résultat global et de l'actif net attribuable aux contrats serait d'environ 0,9 M\$ au 30 juin 2025 (0,7 M\$ au 31 décembre 2024). En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart avec celle-ci pourrait être important. L'analyse de sensibilité sur la juste valeur des titres en obligations est décrite à la section traitant du risque de taux d'intérêt.

Notes complémentaires
Intermédiaires résumées non auditées
Pour les périodes de six mois terminées les 30 juin 2025 et 2024
(en milliers de \$ canadiens)

9. Instruments financiers (suite)

Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

• **Risque de concentration**

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie.

Le tableau qui suit résume le risque de concentration du Plan en rapport avec la valeur comptable totale des actions:

Segments de marché	30 juin 2025	31 décembre 2024
	%	%
Énergie	7,2	10,2
Communications	5,8	4,8
Utilitaires	3,2	4,5
Finance	19,8	19,1
Consommation de produits	3,3	10,6
Consommation de services	17,7	14,1
Santé	3,5	1,7
Industrie	11,5	12,9
Technologie de l'information	25,8	21,2
Immobilier	2,1	0,9

Compensation

Le tableau suivant présente les instruments financiers qui ont fait l'objet d'une compensation dans les états financiers du Plan :

Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) à recevoir (à rembourser)	30 juin 2025	31 décembre 2024
Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) à recevoir	2	4
Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) à rembourser	(4)	(6)
	(2)	(2)

Le Plan ne détient aucun autre instrument financier faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation exécutoire ou d'un accord similaire. Le Plan ne détient aucun actif en garantie de la SCEE à recevoir.

Kaleido Croissance inc.

Placeur et gestionnaire des plans de bourses d'études
promus par la Fondation Kaleido

1035, avenue Wilfrid-Pelletier, bureau 500
Québec QC G1W 0C5

Téléphone : 1 877 410-7333
Télécopieur : 418 651-8030
Courriel : info@kaleido.ca

